

Règlement particulier du 3e Tournoi de Neuilly-sur-Seine –

Jean-Christophe Blanckaert

14 et 15 juin 2025

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Article 1 : Généralités

a. Le tournoi est autorisé sous le numéro et sous le nom « 3^e Tournoi de Neuilly-sur-Seine – Jean-Christophe Blanckaert ».

Il se déroule les 14 et 15 juin 2025 au gymnase de l'Espace Sportif Koenig - 23 Bd du Général Koenig, 92200 Neuilly-sur-Seine sur 7 terrains.

b. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.

b. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence. Tout participant doit respecter les mesures sanitaires conformément à la réglementation en vigueur à la date du tournoi.

c. Le Juge-Arbitre de la compétition est Olga Petrova. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités. Le GEO de la compétition est Simon Delalande.

d. Tout joueur autorise les organisateurs à communiquer ses résultats et photos aux médias, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, ainsi qu'à publier les résultats sur Poona et ses sites partenaires.

Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaut acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image du joueur

Article 2 : Séries et tableaux

a. Le «3e Tournoi de Neuilly-sur-Seine – Jean-Christophe Blanckaert » est un tournoi national qui s'adresse à tous les joueurs des catégories Cadets, Juniors, Séniors et Vétérans de classement NC à D7.

b. Les séries proposées sont : D7, D8/D9 et P/NC, sur les tableaux SH, SD, DH, DD et DM.

c. En fonction du nombre d'inscrits et afin d'optimiser l'échéancier, l'organisateur se réserve le droit de diviser les séries en sous-groupes.

g. En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux.

h. Dans la mesure du possible, tous les tableaux se joueront avec un mode de qualification composé d'une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe.

i. Les simples et des doubles mixtes se dérouleront intégralement le samedi. Les doubles se joueront intégralement le dimanche.

j. Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de cinq inscrits.

Article 3 : Inscriptions

a. La date limite d'inscription est fixée **au vendredi 16 mai 2025**.

b. Le CPPH pris en compte pour la constitution des tableaux sera celui du jeudi 15 mai 2025.

d. La date du tirage au sort est fixée au samedi 31 mai 2025. Le CPPH pris en compte à cette date servira pour la désignation des têtes de séries.

e. La prise en compte des inscriptions se fait en mode standard.

f. Pour les doubles, la date d'inscriptions de la paire sera celle du 2^{ème} joueur.

g. Les joueurs pourront s'inscrire sur 1 ou 2 tableaux : simple et double ou double et mixte. La combinaison simple et mixte n'est pas possible.

b. Pour les doubles, la moyenne des deux classements sera prise en compte pour calculer les points de la paire.

Pour les tableaux de simple, le surclassement n'est pas autorisé.

Pour les tableaux de doubles ou mixte, un surclassement simple et autorisé pour un joueur si l'autre joueur de la paire a le classement de la série visée.

e. Les inscriptions se feront intégralement en ligne sur le site www.badnet.org.

f. Les règlements se feront via Badnet.

g. Les frais d'inscription s'élèvent à 15€ pour 1 tableau et 20 € pour 2 tableaux.

h. Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 22h00 (simple et double mixte) et le dimanche de 08h00 à 19h00 (double).

j. Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra pas participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.

Article 4 : Forfaits

a. Tout joueur s'inscrivant au «3e Tournoi de Neuilly-sur-Seine – Jean-Christophe Blanckaert» doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

b. Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.

- si l'annonce est faite avant le tirage au sort, il n'y aura pas de conséquences.

- si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort : avant le début du tournoi : le joueur doit mettre sur Badnet ou envoyer à l'organisateur le justificatif médical ou autre ; après le tournoi : envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

c. Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : Déroulement

a. Les convocations sont envoyées sur les sites Badnet et Ebad. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

b. Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

c. Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

d. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès de la juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

e. Les volants sont à la charge des joueurs et à partage égal entre ceux-ci sauf pour les finales. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est CBX Or.

f. Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

g. Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

h. Le temps de repos entre deux matches est de 20 minutes minimum, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 4 minutes entre l'appel et le début de leur match, tirage au sort et test des volants compris.

i. Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain sera compté faute.

j. Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.

k. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

l. La participation au tournoi «3e Tournoi de Neuilly-sur-Seine – Jean-Christophe Blanckaert » requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.